

Paris, le 12 janvier 2011

Monsieur François BAROIN Ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'Etat Monsieur Georges TRON Secrétaire d'État chargé de la fonction publique Bâtiment Colbert 139 rue de Bercv 75572 Paris cedex 12

Monsieur Brice HORTEFEUX Ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration Monsieur Philippe RICHERT Ministre auprès du ministre de l'intérieur Place Beauvau 75008 Paris

Objet : préavis de grève national

Messieurs les Ministres,

La Fédération SUD Collectivités Territoriales dépose un préavis de grève de 24 heures pour le jeudi 20 janvier 2011 à partir de 00 h 01. Ce préavis comprend la nuitée en amont de cette journée pour les personnels travaillant en horaires décalés.

Ce préavis concerne tous les agents des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

Ce préavis est motivé par les revendications suivantes :

- Pour un véritable plan de titularisation pour tous les non titulaires avec création de leurs postes.
 Pour l'arrêt du recrutement de nouveaux agents contractuels.
- ✓ Pour l'abandon du contrat de projet à « terme incertain ».
- ✓ Pour les contractuels en place, l'arrêt de l'arbitraire et une harmonisation des salaires sur ceux des titulaires ainsi que des droits effectifs en matière de formation, représentation, mobilité choisie.
- ✓ Pour de réels moyens d'insertion et de qualifications pour les emplois aidés.

Veuillez agréer, Messieurs les Ministres, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Secrétaire Fédéral

cull dul

Erik CALVET